

CRECA - Plan d'action 2003-2004

Fonctionnement

Membership

- Consolider les réseaux déjà membres ;
- Développer des nouveaux réseaux dans les secteurs industriel et municipal, au niveau des organismes riverains et des groupes environnementaux.

Plan de communication

- Bulletins Éco-lien (4) ;
- Communications spécifiques (avis, mémoires, identification de problématiques) ;
- Événements médiatiques ;
- Conférences de presse ;
- Communiqués de presse ;
- Site Web du CRECA à l'intention des membres, des partenaires et du public en général ;
- Mise à jour de documents d'information et de communication
- Tenue du gala d'excellence en environnement (2^e édition)

Représentation du CRECA au sein des comités suivants :

- Comité multipartite en gestion des fumiers et agriculture durable en Chaudière-Appalaches ;
- Comité permanent de liaison avec la communauté d'Ulramar ;
- Comité de suivi du programme d'assainissement de l'usine Alex Couture ;
- Conseil régional de concertation et de développement de Chaudière-Appalaches ;
- Table régionale de concertation sur le milieu forestier (CRCD) ;
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement ;
- Comité de bassin de la rivière Chaudière ;
- Table d'harmonisation du Parc Frontenac.

Priorités

Agroenvironnement

- Participer au projet d'implantation d'une plate-forme expérimentale de traitement des déjections animales en Chaudière-Appalaches ;
- Mettre en œuvre un plan de communication en agriculture durable

Développement durable

- Implanter un service d'information et de communication en environnement et développement durable au CRECA. Embauche prévue de deux personnes.

Gestion de l'eau

- Favoriser l'application de la *Politique nationale de l'eau* ;
- Appuyer les organismes de rivière ou comités de bassin des rivières Chaudière, Etchemin, Boyer, du Sud et Beaurivage ;
- Participer aux activités d'organismes de rivières de la région ;
- Promouvoir la mise en place de politiques municipales de gestion de l'eau potable en Chaudière-Appalaches.

Usage de pesticides

- Promouvoir l'élimination de pesticides à des fins esthétiques.

Gestion et valorisation des matières résiduelles

- Poursuivre la mise en application du plan de régionalisation des matières résiduelles, c'est à dire : consolider la phase I) mise en place du fonds régional et mise en marche de la phase II) inventaire consolidation et développement d'entreprises de recyclage en Chaudière-Appalaches ;
- Promouvoir l'implantation de ressourceries sur le territoire de Chaudière-Appalaches ;
- Appuyer les démarches d'élaboration des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) ;
- Participer à l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de l'Amiante.

Énergie, qualité de l'air, changement climatique et transports

- Encourager l'économie d'énergie et l'efficacité énergétique ;
- Promouvoir le transport en commun ;
- Appuyer les initiatives de régionalisation et d'intégration du transport collectif qui mettent à profit les différents modes de transport (liens intermodaux) ;
- Suivi de projets d'aménagement urbain ;
- Appuyer les démarches de mise en œuvre du Protocole de Kyoto sur les GES (2002), du Plan d'action visant les pluies acides, de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'est du Canada (1998), de l'Accord Canada – États-Unis sur la qualité de l'air – Précurseurs des précipitations acides (1991) et du Plan d'action NOX COV du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (1989) et annexe sur l'ozone (1998).

Stratégie québécoise sur la diversité biologique

- Poursuivre le *Plan de conservation, de protection et de mise en valeur des milieux humides forestiers dans la région de Chaudière-Appalaches* ;
- Appuyer et suivre les initiatives d'aménagement forestier durable.

Aménagement du territoire

- Appuyer les initiatives de groupes ou comités de mise en valeur de sites d'intérêt.